



## Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

---

### Réunion du Mardi 25 Février 2025

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtisseem HARIZA, M. Patrick BELISSANT, M. Jean-Pierre HERMEL.

### **MEILLEURES PERFORMANCES COUPES DE FRANCE ET COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE**

---

Validation par le conseil de ligue du 25 janvier 2025. Les lauréats sont :

#### **Coupe de France 2024 / 2025 :**

Meilleur Club de ligue :

1<sup>er</sup> : FC CLUSES-SCIONZIER (R1)                      64 pts

Meilleur Club de district :

1<sup>er</sup> : AS GUEREINS GENOUILLEUX (D2)    57 pts

#### **Coupe CGCA 2024 / 2025 :**

Meilleur Club de ligue :

1<sup>er</sup> : AS ST PRIEST (R1)

Meilleur Club de district :

1<sup>er</sup> : AS SUD ARDECHE (D1)

**Coupe de France Féminine 2024 / 2025** : FC ANNECY (R1 F)

Les dotations seront remises lors de la soirée de la Ligue, le vendredi 28 mars 2025.

### **COUPES LAURAFoot 2024/2025**

---

#### **Finales LAuRAFoot**

Les finales régionales féminine et masculine auront lieu à YZEURE au stade Bellevue, le jeudi 29 mai 2025 (Ascension).

#### **MASCULINE**

- 16<sup>èmes</sup> de Finale : le dimanche 2 mars à 14 h 30
- 8<sup>èmes</sup> de Finale : le dimanche 30 mars à 14 h 30.

**Le port des maillots est obligatoire.**

### **Rappel important règlement :**

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

## **FEMININE**

- 8<sup>èmes</sup> de finale le 9 mars 2025.
- ¼ de finale le lundi de Pâques le 21 avril 2025
- ½ finales le jeudi 8 mai 2025
- Finale le jeudi 29 mai 2025

**Le port des maillots est obligatoire pour les prochains tours.**

### **Rappel règlement :**

Du 1<sup>er</sup> tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

## **DOTATIONS COUPES LAuRAFoot 2024-2025**

---

### **Bonus MASCULIN**

**Bonus LAuRAFoot** pour les **équipes de Ligue** appartenant à des Districts ayant une **Coupe départementale Seniors Masculins ouverte aux clubs régionaux**.

Sont concernés les clubs des Districts du Cantal, de Haute Loire, de la Loire, de Lyon et du Rhône.

Le bureau plénier a validé le montant du bonus de 1500 euros versé au club de chacun de ces districts réalisant le meilleur parcours en Coupe LAuRAFoot Seniors Masculins (sauf si celui-ci arrive en finale). En cas d'égalité, application des mêmes critères de départage que ceux du challenge de la meilleure performance en Coupe de France.

### **DOTATION MASCULINE**

#### **Perdants :**

- ¼ Finale : 1000 euros
- ½ Finales : 2000 euros

#### **Finaliste :**

- 4000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

#### **Vainqueur :**

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 6000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueurs et encadrants) d'une valeur de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

### **DOTATION FEMININE**

**Perdantes** ½ finales : 1000 euros

#### **Finaliste :**

- 2000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour joueuses et encadrants) d'une valeur de 50 euros d'équipement.
- 1000 euros d'équipements pour le club.

**Vainqueur de la finale :**

- L'équipe se verra remettre le trophée de la Coupe LAuRAFoot qu'elle pourra garder au sein de son club durant la saison sportive suivante.
- 3000 euros
- 20 dotations « Nike » (pour 20 joueuses et encadrants) de 150 euros
- 1000 euros d'équipements pour le club.

La commission régionale des Coupes remercie la Région AuRA pour leur accueil lors des tirages des Coupes régionales ce mercredi 19 février. Nous remercions aussi de leur présence Mme *Marie-Hélène Mathieu, Conseillère Régionale, Présidente de la Commission des Sports et la délégation du club de Moulins Yzeure Foot, désigné club support des finales.*

Le Président de la commission,

Pierre LONGERE

La Secrétaire de séance,

Abtisse HARIZA